

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 08/04/2024**

**NOMBRES DE MEMBRES**

Afférents au Conseil	Présents	Nombre de procuration
15	13	2

Date de la convocation :  
**27/03/2024**

L'an deux mille vingt et quatre, le huit avril, à dix neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle des fêtes de Maleville, conformément à la délibération 20220705 portant détermination du lieu des séances du conseil Municipal, sous la présidence de Madame Fabienne SALESSES, Maire.

**Présents :** Fabienne SALESSES – Maire, Benoit GINESTE, Josiane GRES, Emmanuel TOURNEMIRE, Jean-Philippe BEDEL – Adjoint, Marguerite DIEUDE, Aurore FILHOL, Philippe GAUDON, Stéphanie GILHODES-LHERM, Denis GUIRAUD, Véronique JALRAN, Marie-Elisabeth PONS, Samuel TOURNIER.

**Absent(s) excusé(s) :** Anastasia KWIATKOWSKI, Vincent POURCEL.

**Secrétaire de Séance :** Denis GUIRAUD.

**Procurations :** Anastasia KWIATKOWSKI à Josiane GRES  
Vincent Pourcel à Stéphanie GILHODES-LHERM.

**Vote du budget du Lotissement le Furbidou**

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	0	0

Madame le Maire présente le budget 2024 du Lotissement Le Furbidou. Il est indiqué qu'en raison des ventes réalisées ou à venir il sera possible de reverser l'excédent au Budget Principal de la commune. Le budget Lotissement Le Furbidou s'établit de la manière suivante :

	DEPENSES 2024	RECETTES 2024
<b>FONCTIONNEMENT</b>	224 742.48 €	202 785.61 €
Report (002)		21 956.87 €
<b>Total Fonctionnement</b>	<b>224 742.48 €</b>	<b>224 742.48 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	203 942.00 €	200 257.34 €
Restes à réaliser		
Report (001)		3 684.66 €
<b>Total Investissement</b>	<b>203 942.00 €</b>	<b>203 942.00 €</b>
<b>TOTAL SECTIONS</b>	<b>428 684.48 €</b>	<b>428 684.48 €</b>

La section de fonctionnement s'équilibre à ..... 224 742.48 €

La section d'investissement s'équilibre à ..... 203 942.00 €

Le budget du lotissement Le Furbidou s'équilibre à ..... **428 684.48 €**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité le budget présenté.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre tous les présents.

Pour extrait conforme.

Le Maire,  
**Fabienne SALESSES.**



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Le Tribunal Administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : <http://telerecours.fr>

Acte rendu exécutoire après publication et  
dépôt en Sous-Préfecture du .....

## Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Vote du budget du Lotissement Le Furbidou

.....  
Date de décision: 08/04/2024

Date de réception de l'accusé 15/04/2024  
de réception :

.....  
Numéro de l'acte : 202404\_04

Identifiant unique de l'acte : 012-211201363-20240408-202404\_04-BF

.....  
Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matières de l'acte : 7 .1 .3

Finances locales  
Decisions budgétaires  
document budgétaire

Date de la version de la 29/08/2019  
classification :

.....  
Nom du fichier : DOCBUDG-21120136300101-012045-BP-2024-09042024.xml ( 99\_BU-  
012-211201363-20240408-202404\_04-BF-1-1\_1.xml )

Annexe : 2024-04-04\_Vote\_Budget\_Lotissement.pdf ( 71\_AN-012-211201363-  
20240408-202404\_04-BF-1-1\_2.pdf )

Délibération